

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (CODEX)

La communication ci-après, reçue le 18 juin 2021, est distribuée à la demande du Secrétariat du Codex.

NOTE: Toutes les réunions du Codex en 2021 se déroulent de manière virtuelle.

1 RÉUNIONS DU CODEX TENUES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ SPS (25 AU 26 MARS 2020)

1.1 Quatorzième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF14, 3 au 13 mai 2021)

1.1.1 Produits toxiques industriels, environnementaux et autres produits toxiques d'origine naturelle

1.1. Le CCCF14 est convenu de présenter en avance:

- le projet de limites maximales (LM) pour le cadmium dans les chocolats contenant ou déclarant <30% de matière sèche totale de cacao sur base sèche pour adoption finale, et l'avant-projet de LM pour le cadmium dans les chocolats contenant ou déclarant entre ≥30% et <50% de matière sèche totale de cacao sur base sèche pour adoption préliminaire par la CAC44;
- l'avant-projet de code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des fèves de cacao par le cadmium pour adoption préliminaire par la CAC44; et
- la révision du Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par le plomb (CXC 56-2004) pour adoption finale par la CAC44.

1.2. L'avant-projet de LM pour le cadmium dans le cacao en poudre contenant ou déclarant 100% de matière sèche totale de cacao prêt à la consommation et l'avant-projet de LM de plomb dans certaines catégories d'aliments ont été retenus dans la procédure par étapes pour examen ultérieur.

1.1.2 Toxines

1.3. Le CCCF14 a accepté de conserver dans la procédure par étapes pour un examen ultérieur: l'avant-projet de LM pour les aflatoxines totales dans les céréales et les produits à base de céréales, y compris les aliments pour nourrissons et enfants en bas âge; les plans d'échantillonnage et les critères de performance pour les aflatoxines totales dans certaines céréales et certains produits à base de céréales, y compris les aliments pour nourrissons et enfants en bas âge; l'avant-projet de LM pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à être consommées et les plans d'échantillonnage associés; et l'avant-projet de LM pour les aflatoxines totales et l'ochratoxine A dans la noix de muscade, le piment et le paprika déshydratés, le gingembre, le poivre et le curcuma, ainsi que les plans d'échantillonnage associés.

1.1.3 Autres questions

1.4. Le CCCF14 est convenu de soumettre à l'approbation de la CAC44 le document de projet relatif aux nouveaux travaux sur les LM pour le méthylmercure dans l'hoplostèthe orange et l'abadèche rose et de demander au JECFA d'émettre un appel de données spécifique pour l'hoplostèthe orange, l'abadèche rose et toutes les espèces de légine. Le CCCF14 est également convenu de soumettre à l'approbation de la CAC44 le document de projet pour de nouveaux travaux en vue de l'élaboration d'un Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination du manioc et des produits à base de manioc par les mycotoxines.

1.5. Le rapport du CCCF14 sera disponible sur la [page Web](#) du Codex (au moment de la présentation du présent document, seul le projet de rapport était disponible sur la page du CCCF14).

1.2 Quarante et unième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS41, 17-25 mai 2021)

1.2.1 Révision des méthodes d'analyse de la norme CXS 234

1.6. Le CCMAS41 poursuit sa révision de toutes les méthodes d'analyse de la *norme générale pour les méthodes d'analyse et d'échantillonnage* (CXS 234-1999), point de référence unique pour les méthodes d'analyse et d'échantillonnage du Codex. Le CCMAS41 a terminé ses travaux sur les méthodes d'analyse figurant dans les dispositions des normes relatives au lait et aux produits laitiers; a progressé sur les méthodes d'analyse à inclure dans les dispositions des normes relatives aux graisses et aux huiles et poursuivra ses travaux sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses et sur une nouvelle série de méthodes d'analyse à inclure dans les dispositions des normes relatives aux fruits et légumes transformés.

1.2.2 Révision des Directives sur l'incertitude de mesure (CXG54–2004)

1.7. Le CCMAS41 a présenté en avance les Directives révisées pour adoption finale par la CAC44. Un document d'information destiné à soutenir la mise en œuvre des Directives sera arrêté lors de sa prochaine session.

1.2.3 Révision des Directives sur l'échantillonnage (CXG 50-2004)

1.8. Le CCMAS41 est convenu de présenter en avance les Directives révisées pour adoption préliminaire par la CAC44 et de poursuivre la révision du document et l'élaboration des documents d'appui (livre électronique et guide pour la sélection et la conception des plans d'échantillonnage) pour examen lors de la session.

1.9. Le rapport du CCMAS41 est disponible sur la [page Web](#) du Codex.

1.3 Vingt-cinquième session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS25, 31 mai au 8 juin 2021)

1.3.1 Principes et directives pour l'évaluation et l'utilisation d'assurances volontaires par des tiers (APTv)

1.10. Le CCFICS25 est convenu de transmettre le projet de principes et directives pour l'évaluation et l'utilisation d'assurances volontaires par des tiers (APTv) à la CAC44 pour adoption finale.

1.3.2 Orientations sur l'utilisation dématérialisée de certificats électroniques

1.11. Le CCFICS25 est convenu de transmettre à la CAC44, pour adoption finale, l'avant-projet d'orientations sur l'utilisation dématérialisée de certificats électroniques (*Révision des directives pour la conception, l'établissement, la délivrance et l'utilisation des certificats officiels génériques* (CXG 38-2001)).

1.3.3 Orientations sur la prévention et le contrôle de la fraude alimentaire

1.12. Le CCFICSS25 est convenu de transmettre à la CAC44, pour approbation, le document de projet relatif aux nouveaux travaux d'élaboration d'orientations sur la prévention et le contrôle de la fraude alimentaire.

1.13. Le rapport du CCFICS25 sera disponible sur la [page Web](#) du Codex (au moment de la présentation du présent document, seul le projet de rapport était disponible sur la page du CCFICS25).

2 AUTRES ACTIVITÉS DU CODEX

2.1. Plusieurs réunions virtuelles de groupes de travail et différents webinaires ont été organisés en prévision des prochaines sessions des organes subsidiaires du Codex afin d'aider les délégations à se préparer et de faciliter les discussions et la recherche du consensus:

- webinaire sur l'avant-projet de révision du Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens, 8 avril 2021;
- webinaire du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF), 23 avril 2021;
- webinaire préalable à la réunion du CCFICS25, 26 mai 2021;
- webinaire du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL): préparation à la quarante-sixième réunion du CCFL (CCFL46), 9 juin 2021;
- réunions virtuelles des groupes de travail du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR) sur le Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens et les Directives sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, 10-18 juin 2021;
- groupes de travail du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA) sur la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA)/Harmonisation/Confirmation/Note 161, 21-25 juin 2021.

3 PROCHAINES RÉUNIONS DU CODEX

- [vingt-cinquième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments](#) (12-19 juillet 2021);
- [cinquante-deuxième session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides](#) (26-31 juillet 2021);
- [cinquante-deuxième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires](#) (1^{er}-10 septembre 2021)
- [quarante-sixième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires](#) (27 septembre-7 octobre 2021).

3.1. Des renseignements actualisés sur l'état d'avancement des travaux de ces comités sont régulièrement publiés sur leurs pages respectives du [site Web du Codex](#). Pour des questions spécifiques sur l'état d'avancement des travaux des comités du Codex présentant un intérêt pour les délégués SPS, veuillez consulter les pages dédiées ou envoyer un courriel à l'adresse suivante: codex@fao.org.

3.2. Le secrétariat du Codex, en coopération avec les secrétariats des pays hôtes et ceux qui pilotent les groupes de travail, continuera d'organiser des réunions de groupes de travail et des webinaires en amont des sessions des organes subsidiaires du Codex afin d'aider les délégations à se préparer et de faciliter les discussions et la recherche du consensus. De plus amples renseignements sont disponibles sur les pages Web du Comité et dans le [calendrier](#) du Codex.

4 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

4.1. La troisième Journée mondiale de la sécurité sanitaire des aliments a eu lieu le 7 juin 2021. L'événement a constitué une occasion importante de sensibiliser le public aux questions de sécurité sanitaire des aliments; de montrer comment la sécurité sanitaire des aliments permet d'éviter les maladies; de débattre des approches collaboratives visant à améliorer la sécurité sanitaire des

aliments dans tous les secteurs; et de promouvoir des solutions et des moyens d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments.

4.2. Cette année, sous le thème "Des aliments sûrs maintenant pour un avenir sain", les directeurs généraux de la FAO et de l'OMS ont exhorté à une action mondiale pour que chacun ait accès à des aliments sûrs, condition essentielle pour mettre en place des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables et pour réduire la faim, la malnutrition et la mortalité infantile. La campagne tournée vers l'action a invité les pays et les décideurs, le secteur privé, la société civile, les organismes des Nations Unies et toutes les personnes intervenant aux différents stades de la chaîne alimentaire à prendre des mesures pour garantir la sécurité sanitaire des aliments. Un rapport sur la Journée mondiale de la sécurité sanitaire des aliments 2021 est en cours de rédaction.

4.3. Voir la page consacrée à la [Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments sur le site Web du Codex](#).
